

LES ESPECES DE LA FAUNE Carte 8	LE SAUMON ATLANTIQUE (SALMO SALAR)
--	---

Espèce

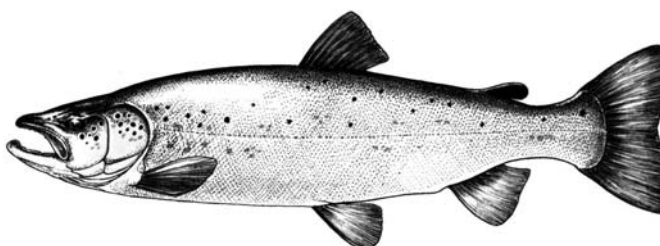
Classification

Poisson

Code Natura 2000 : 1106

Description et écologie

Le Saumon Atlantique est un poisson carnivore pouvant atteindre 1,50 m pour 35 kg en Scandinavie et en Russie. Le poids moyen du saumon de l'Allier est de 5 à 10 kg, pour une taille de 70 cm à plus de 1 m (source : *Le Saumon de la Loire et de l'Allier, histoire d'une sauvegarde*, Christian BOUCHARDY, éd. Catiche Productions, 1999). Il effectue de longues migrations : la reproduction a lieu dans la partie amont des rivières, de mi-novembre à fin décembre, alors que les aires d'engraissement sont situées en pleine mer, dans divers secteurs de l'Atlantique Nord. Les jeunes restent un ou deux ans dans les rivières avant de regagner la mer. La remontée intervient après une à quatre années passées en mer.



Le saumon est très prisé pour la pêche sportive ou sa valeur culinaire

Source : Inventaire de la faune de France, Nathan, MNHN, Paris, France, 1992

Evolution historique et répartition - Etat de conservation

Le Saumon Atlantique fréquente les cours d'eau de la région tempérée de l'Atlantique Nord. En France, il ne fréquente que ceux du littoral Atlantique et de la Manche, l'axe Loire-Allier, le Gave de Pau, la Garonne et la Dordogne aval. Il a disparu des grands bassins (Rhin, Seine) et est menacé de disparition dans ceux de la Garonne et de la Loire.

L'espèce est présente au stade juvénile sur l'ensemble de l'Allier, de Cournon à l'amont de Luc, ainsi que sur les principaux affluents de l'Allier : la Sioule, la Dore et l'ensemble du cours de l'Alagnon jusqu'à l'aval de Murat. La partie basse d'affluents moins importants peut également être fréquentée, certaines années (Monne, Couze d'Ardes, Eau Mère, Couze Pavin ...). Sur l'Allier, les principales zones de reproduction se situent à l'amont de Coudes : des frayères sont néanmoins observées, certaines années, jusque dans le secteur de Pont-du-Château.

Etat de conservation : très défavorable pour tout l'axe Loire-Allier.

Enjeu patrimonial

L'espèce, qui se maintient dans le bassin de l'Allier à un niveau très faible, est considérée comme en danger pour la région Auvergne (CSP, 2000). La remontée des reproducteurs est comptabilisée dans les deux passes du pont-barrage de Vichy : au bord de l'extinction au début des années 1990, les effectifs apparaissent maintenant stabilisés à un niveau très faible malgré un important soutien de la population de juvéniles.

La population de l'Allier est la dernière du bassin de Loire, souche vraisemblablement unique en Europe de l'Ouest et ayant des capacités particulières d'adaptation aux très longues migrations en eau douce (900 km).

Même s'il ne constitue principalement qu'une zone de migration, **le site a une responsabilité forte** pour la préservation d'une population particulière du Saumon Atlantique.

Habitat du Saumon atlantique

Description de l'habitat

Le Saumon atlantique utilise le lit de plein bord de l'Allier pour ses migrations.

Exigences écologiques

Pour les secteurs de migration comme c'est le cas ici, l'exigence principale est la libre circulation, indispensable à la remontée des géniteurs et à la dévalaison des jeunes. La préservation ou le rétablissement des axes migratoires sont donc indispensables au bon déroulement de la reproduction et, d'une manière générale, au maintien de populations fonctionnelles.

Le Saumon atlantique ne se nourrissant pas sur le site, la qualité écologique et les ressources alimentaires de l'habitat ont peu d'incidence. Il importe, par contre, de maintenir une bonne qualité de l'eau sur l'ensemble du cours, même si les zones de frayères et l'estuaire sont les secteurs les plus sensibles.

Dynamique naturelle de l'habitat

L'évolution constante du lit du cours d'eau, soumis à une importante dynamique, a peu d'influence sur l'espèce. Le seul facteur à prendre en compte est l'enfoncement du lit qui peut rendre inefficaces les dispositifs de franchissement des barrages.

Sensibilités et facteurs d'évolution

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Présence de quelques frayères.	Bouchon vaseux à l'estuaire d'où très forte mortalité des jeunes lors de la dévalaison
<i>Facteurs humains</i>	Création de dispositifs adaptés de franchissement des barrages. Interdiction de la pêche dans le bassin de la Loire.	Fermeture de l'accès à des zones de reproduction. Exploitation mal contrôlée (hors site). Dégradation de la qualité de l'eau. Dégradation des habitats très spécifiques de frayères Braconnage éventuel.

Il existe peu d'obstacles importants pour les saumons (qui peut effectuer des sauts importants) sur le site. Des difficultés persistent néanmoins, en débits faibles, au niveau des **seuils marneux des Madeleines** et du **pont de l'autoroute A72**. Un projet d'aménagement du franchissement (passe à bassins de grandes dimensions) a été établi en 2000 mais n'a toujours pas été réalisé. Certaines années, des interventions ponctuelles de déroctage du seuil des Madeleines ont été effectuées pour améliorer le passage des poissons. Sur l'Alagnon aval, le seul obstacle signalé est le **seuil de la Roche** (Beaulieu). Sa destruction est prévue dans le Contrat de Rivière, mais les dernières crues ont dégradé l'ouvrage qui ne constituerait plus, actuellement, un obstacle à la migration des poissons. Le propriétaire en a cédé le droit d'eau et l'usage au SIGAL (Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents), qui a prévu de l'aser.

Si sa pêche est interdite, depuis 1994, sur l'axe Loire-Allier (le braconnage peut toutefois subsister), le Saumon atlantique est toujours exploité en mer, ce qui est d'autant plus préjudiciable que l'on observe une diminution des taux de survie en mer. L'aquaculture massive du saumon et les repeuplements généralisés des cours d'eau en Salmonidés entraînent une multiplication des risques pathologiques.

Préconisations de gestion

Concernant l'habitat :

- Assurer la libre circulation, dans les deux sens, pour permettre la remontée des géniteurs et la descente des jeunes.
- Améliorer la qualité des cours d'eau.
- Les principaux facteurs limitants sont situés hors du Val d'Allier : dégradation de la qualité des eaux dans l'estuaire de la Loire, modifications des conditions de survie en mer, conditions d'accès à certaines frayères.

Concernant l'espèce :

- Réglementation et surveillance efficaces de la pêche : maintien de l'interdiction de la pêche sur l'ensemble du bassin de la Loire jusqu'à ce que les effectifs atteignent un niveau suffisant. Au-delà, les modalités d'exploitation devront garantir le nombre de géniteurs requis sur les zones de frayères pour assurer le renouvellement de la population à un niveau au moins égal au seuil de conservation.
- Suivi de l'état des populations et de son évolution.